

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

MINISTÈRE DE LA SANTÉ



Organe des **G**estions de **P**ortefeuille des **P**rojets

**Avis de Manifestation D'Intérêt
(SERVICES DE CONSULTATION)**

Pays : République de Djibouti

Nom du projet : Projet de Renforcement du Système de Santé (PRSSD)

N° de subvention / crédit : P178033

Titre de la mission : Recrutement d'un Cabinet de Suivi et de Contrôle Technique des Travaux de Rénovation de Structures Sanitaires

Numéro de référence (conformément au plan de passation) : DJ-MINISANTÉ-493600-CS-QCBS

1. Le Gouvernement de la République de Djibouti, à travers le Ministère de la Santé, a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet de Renforcement du Système de Santé (PRSSD) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour des services de conseil.

2. Les services de conseil (« les Services ») consistent à recruter un **Cabinet de Suivi et de Contrôle Technique** afin d'assurer le suivi administratif et technique, le contrôle de la qualité, la conformité des travaux et la réception des ouvrages de rénovation de plusieurs structures sanitaires.

La mission couvrira une durée prévisionnelle de **18 mois** (phase de suivi des travaux), suivie de **12 mois** de suivi post-réception durant la période de garantie.

3. Les Termes de Référence (TDR) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse mentionnée ci-dessous :

- **Adresse pour le retrait des TdR et le dépôt des candidatures :**
Organe de Gestion de Portefeuille des Projets du Ministère de la Santé,
Ancien bâtiment Pierre Pascal, B.P. 1974, Djibouti.
Tél : +253 21 35 00 34
E-mail : azizah46@hotmail.com ; ahmedwafi2025@hotmail.com

4. Les **Cabinets de Suivi et de Contrôle Technique** sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment la liste des prestations et les références concernant l'exécution de marchés analogues y compris les noms des organismes de financement, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales, le nombre de personnels professionnels).

5. Un cabinet sera sélectionné conformément à la méthode de **Sélection fondée sur les qualifications des consultants (CQS)**, telle que définie dans le Règlement de passation des marchés.

6. Critères de présélection

Les Cabinets intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications et l'expérience pertinentes pour réaliser les Services. Les critères de présélection sont les suivants :

- **Expérience générale du cabinet (10 ans en suivi et contrôle technique de travaux)**
- **Expérience spécifique (missions similaires, santé, projets financés par bailleurs)**
- **Capacités techniques et managériales (organisation, équipe clé, moyens techniques)**
- **Capacité logistique et opérationnelle pour couvrir plusieurs sites**

N°	Critère	Description	Barème
1	Expérience générale du cabinet	Années d'activité dans le domaine du BTP, contrôle technique, et projets de réhabilitation de bâtiments publics (santé de préférence).	30
2	Expérience spécifique du cabinet dans des projets similaires financés par bailleurs internationaux	Réalisations documentées de missions similaires (minimum 3 projets de contrôle de travaux de réhabilitation dans le domaine de la santé). Références vérifiables, attestations, rapports, etc.	20
3	Composition et qualification de l'équipe clé proposée	Conformité avec les profils demandés : - Chef de mission - Ingénieur GC - Ingénieur électricien ou fluide - Technicien BTP/métreur/topographe - Spécialiste SST Chaque profil sera évalué sur : • Années d'expérience • Projets similaires • Références documentées	30
4	Maîtrise des outils numériques de suivi (GEMS ou équivalent)	Maîtrise démontrée de l'outil GEMS ou autres plateformes de suivi numérique (avec preuves d'utilisation sur projets antérieurs).	20
Total			100

NB : Le cabinet le mieux qualifié et classe sera convié à présenter leur proposition technique et financière.

7. L'attention des Consultants est attirée sur la **Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17** du Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs IPF de la Banque mondiale (édition juillet 2016, révisée en Septembre 2025), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

8. Dépôt des manifestations d'intérêt

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées (en personne) à l'adresse ci-dessous **au plus tard le Mercredi 24 Décembre 2025 à 8h00 (heure locale de Djibouti)** :

Organe de Gestion de Portefeuille des Projets (OGPP)

À l'attention de : Mme Neima Moussa Ali, Directrice de l'OGPP
Ministère de la Santé
B.P. 1974, Djibouti-Ville, République de Djibouti
Tél. : (+253) 21 35 00 34
E-mail : azizah46@hotmail.com ; ahmedwafi2025@hotmail.com

9. Les plis seront ouverts à la commission nationale des marchés public en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à la séance d'ouverture, le Mercredi 24 Décembre 2025 à 09h00 (heure locale).